

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 juin 2026

### Décisions de politique monétaire du conseil de surveillance de l'IEOM

Le Conseil de surveillance de l'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) a examiné la situation économique et monétaire de la zone franc Pacifique, marquée en ce début d'année 2026, par une inflation en territoire négatif et les perturbations du marché du pétrole induites par le contexte géopolitique au Moyen-Orient. Plus largement, les trajectoires économiques des différentes géographies demeurent contrastées :

- En Nouvelle-Calédonie, après la crise insurrectionnelle de mai 2024, l'attentisme des différents agents économiques continue de peser sur l'économie et l'activité bancaire du territoire. Au 30 avril 2026, l'encours des crédits bruts des établissements bancaires de la place affiche une diminution annuelle de l'ordre de 5,1 % tandis que la collecte des dépôts s'est avérée plus résiliente sur la période (+0,6%).
- En Polynésie française, la bonne orientation de la conjoncture économique, induite par un marché du travail performant et un dynamisme soutenu du tourisme, se ressent dans l'activité bancaire de la place : le système bancaire local voit son encours de crédits bruts s'accroître de 5,0 % au 30 avril 2026 sur un an glissant, après +2,3 % un an plus tôt.
- A Wallis-et-Futuna, l'activité économique demeure globalement dynamique en 2025 dans un contexte de hausse de l'inflation (+3,5% en décembre 2025 en glissement annuel).

En conséquence, le Conseil de surveillance prend acte d'une diminution globale des besoins actuels de refinancement émanant des établissements de crédit, et d'une moindre appétence pour les lignes de court terme.

Aussi, le Conseil de surveillance de l'IEOM a souhaité ajuster à la baisse, pour le second semestre de l'année 2026, l'encours des seules lignes de refinancement à 6 mois introduites mi 2023. Le montant des lignes de refinancement de plus longue maturité est confirmé au même niveau sur la période, afin de réaffirmer le soutien structurel apporté à la zone monétaire.

Dans ces conditions, le Conseil de surveillance a décidé de :

---

**L'Institut d'émission d'outre-mer** est un établissement public national, qui exerce les missions de banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Il conduit la politique monétaire de l'Etat dans la zone. Il veille au bon fonctionnement des systèmes de paiement et à la sécurité des moyens de paiement. L'IEOM apporte aussi ses analyses économiques et financières et ses services à la communauté bancaire, aux administrations publiques, aux entreprises et aux particuliers

**Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)**

Contact presse : Eric MORIAME, tél : 06 73 51 02 90, [communication@iedom-ieom.fr](mailto:communication@iedom-ieom.fr)

- **fixer l'encours des lignes de refinancement qui s'ouvriront au second semestre 2026, comme suit :**

Référence	Montant renouvelé (Md FCFP)	Date d'ouverture	En renouvellement de :	Date d'échéance
LR18004	<b>25</b>	06/07/2026	LR24002	05/01/2028
LR6022	<b>15</b>	09/07/2026	LR6019	13/01/2027
LR6023	<b>15</b>	14/09/2026	LR6020	17/03/2027
LR6024	<b>15</b>	02/11/2026	LR6021	05/05/2027
LR24006	<b>25</b>	23/11/2026	LR24003	22/11/2028

- **renouveler les lignes de refinancement à 6 mois arrivant à échéance au premier semestre 2027 par des lignes de même maturité ;**
- **remplacer les lignes de refinancement à 18 et 24 mois [LR18002 et LR24004] arrivant à échéance le 21/04/2027 et 12/05/2027 par des lignes de refinancement de mêmes maturités, soit respectivement de 18 mois et 24 mois. Leurs montants seront précisés ultérieurement.**

Tout en s'adaptant aux besoins de refinancement des banques de la zone franc Pacifique, les décisions du Conseil de surveillance renforcent la capacité d'intervention de l'IEOM, notamment en cas de hausse des besoins de refinancement. L'IEOM reste ainsi attentif aux évolutions économiques et monétaires et s'assurera de préserver la liquidité bancaire dans la zone franc Pacifique, afin d'accompagner les besoins de financement de l'économie.

---

L'Institut d'émission d'outre-mer est un établissement public national, qui exerce les missions de banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Il conduit la politique monétaire de l'Etat dans la zone. Il veille au bon fonctionnement des systèmes de paiement et à la sécurité des moyens de paiement. L'IEOM apporte aussi ses analyses économiques et financières et ses services à la communauté bancaire, aux administrations publiques, aux entreprises et aux particuliers

**Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)**

Contact presse : Eric MORIAME, tél : 06 73 51 02 90, [communication@iedom-ieom.fr](mailto:communication@iedom-ieom.fr)